

Avis de constitution

SOCIETE « ECLAIR SOLUTIONS AUTOMOBILES » en abrégé « ESO »

Siège ABIDJAN Marcory zone 4, en face de l'Hôtel
Nouvelle PERGOLA, Lot : 65, Ilot : 4491, Lot 65, Ilot 4491

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 06/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECLAIR SOLUTIONS
AUTOMOBILES » en abrégé « ESO »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger, toutes opérations pouvant concerner directement ou indirectement :

- Vente en gros des fournitures de décorations automobiles
- Vente en détail des fournitures de décorations automobiles
- Ventes en détail des pièces automobiles
- Ventes en détail des accessoires automobiles
- Réparation automobiles
- Entretien automobiles
- Modification de toutes marques d'automobiles
- Montage de toutes marques d'automobiles
- Services de lavage d'automobiles
- Divers

La prise de participation en tous pays et, sous quelque forme que ce soit dans toute entreprise ou société, nationale ou internationale, dont les activités ou l'industrie seraient similaires à celles de la présente société ou de nature à en favoriser le développement.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci – dessus définis,

susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle – même que pour le compte des tiers.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Marcory zone 4, en face de l'Hôtel Nouvelle PERGOLA, Lot : 65, Ilot : 4491, Lot 65, Ilot 4491

Dirigeant(s) M WANG SIHAI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08546 du 26/08/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51278/GTCA/RC/2024 du 26/08/2024

